

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉMINENT

OU

# JOURNAL DES ÉTUDIANS.

PUBLICATION SCIENTIFIQUE, INDUSTRIELLE ET LITTÉRAIRE.

VOL. I.]

SAMEDI, 7 MARS 1841.

[N<sup>o</sup>. 1.

**Sommaire :** — Poésie : *Les Exilés*. — *Un Portrait de Femme*, par le Baron de Bazancourt. — *Nouvelles de l'intérieur et de l'étranger*. — *Institut Vallemare*. — *Compte rendu de deux séances de la Société Littéraire et Historique de Québec*, de l'Académie des Sciences de Bruxelles et de Paris. — *Une Variantero de Pœrbe*.

## POÉSIE.

### LES EXILÉS.

I.

Ils étaient assis là près de la mer lympide,  
De l'œil suivant le flot qui va vers leur pays.  
Il passait lentement ; mais encor trop rapide,  
Bientôt il disparut à leurs yeux attendris.  
Oh ! s'ils pouvaient ainsi s'éloigner de la rive  
De l'exil et des douleurs.  
Mais le flot s'enfuit seul. De la troupe captive  
Il n'emporte que les pleurs.

O vague fortunée ! ô toi qui de l'orage  
Peux lasser la constance et vaincre le courroux,  
Ah ! si du Canada tu vas voir le rivage,  
Laisse, laisse en passant un souvenir de nous.  
Tu diras que les yeux tournés vers la patrie,  
Tous les jours nous implorons  
Le ciel pour nos enfans et l'épouse chérie  
Que jamais nous reverrons.

Ainsi les exilés adressaient au passage  
Le flot calme et tranquille emporté vers le nord,  
De l'horizon lointain au-dessus d'un nuage  
L'astre du jour sur lui jetait ses rayons d'or.  
Aux pauvres prisonniers le ciel daignait sourire  
Pour adoucir leurs regrets ;  
Comme en un jour brûlant le souffle de zéphire  
Court rafraîchir les bosquets.

Cependant tout s'est tu. Le vieux barde se lève  
Déjà, vibre la lyre où palpite sa main.  
On dirait le doux bruit de l'onde sur la grève  
Quand Phéline du soir ride à peine son sein.  
Un chant commence ; chant d'exil et de souffrance,  
Comme en répétait autrefois  
Dans les tours de Sidon le croisé de Provence  
Venu pour venger la croix.

II.

« Heureux le barde, heureux celui qui, sur la rive  
Où le destin avait mis son berceau ;  
Peut au soir de ses jours où tranquille il arrive,  
Dire : aussi là je trouve mon tombeau.

« Heureux celui qui voit à son heure suprême  
Autour de lui ses amis du hameau.  
Leur présence adoucit pour lui le trépas même  
En lui voilant l'abîme du tombeau.

« Heureux il va dormir au milieu de ses pères  
Près de l'église à l'ombre d'un coteau.  
Ses enfans à genoux diront quelques prières  
Avec respect le soir sur son tombeau.

« Heureux—mais nous, hélas ! sans foyer, sans patrie,  
Qui donc viendra pour nous fermer les yeux ?  
Jouets de la tempête, exilés qu'on oublie,  
Peut-être, on nous reniera pour ayeux.

Mais j'insulte nos fils. Ah ! le nom de leurs pères  
Sera sacré pour eux jusqu'au tombeau.  
Car ils ont risqué tout pour que des jours prospères  
Fussent le sort de leurs fils au berceau.

« Ils ont osé, naguère, et sans chefs et sans armes  
Jeter le gant au géant des combats.  
Le colosse ébranlé, le cœur saisi d'alarmes  
A Saint Denis un jour lâcha le pas.

« Mais le nombre bientôt écrasa la vaillance ;  
Avec Chénier tombèrent nos héros.  
Heureux, aux bords chéris, témoins de leur naissance,  
Ils vont en paix dormir dans leurs tombeaux.

« Pour nous pauvres bannis, c'est l'exil, le servage.  
Tel le lion des déserts africains,  
Par le maure vaincu, traîné son esclavage,  
Chargé de fers, dans les pays lointains.

« Arrachés pour jamais du sol qui nous vit naître,  
Comme ces bois dont l'ombrage nuisait,  
On nous jete en des lieux où l'on croyait peut-être  
Qu'en peu de tems tous l'on disparaîtrait.

« Hélas ! oui, l'air natal manque à notre poitrine.  
Ici, la sève est lente pour nos corps.  
Où sont nos monts, nos pins, nos caps dont l'aubépine,  
Comme une frange, aime à couvrir les bords ?

« Où sont les verts penchans de nos riches vallées,  
Où l'œil se plaît à suivre les cordons  
Que forment sur les bords des ondes argentées  
Les toits nombreux de nos blanches maisons ?

« Où sont donc nos hivers et leurs grandes tempêtes,  
Géants du nord que je regrette ici ;  
Et ces frimats épais et ces joyeuses fêtes  
Où la liesse éloigne le souci ?

« Ici, même saison, même ciel monotone ;  
Le tems à peine y change quelquefois,  
Au milieu d'un air chaud un vent poudreux bourdonne,  
Ah ! rendez nous nos neiges et nos froids.

« Avec leur grand silence où sont ces nuits si belles  
Quand Phébé brille au loin sur les frimats ;  
Et que les astres font, brillantes étincelles  
Un long cortège en marchant sur ses pas ?

« O ma chère patrie ! ô qu'es-tu devenue ?  
Nous ne verrons donc plus ton beau ciel bleu,  
Et ton fleuve si pur où se mirent la nue  
Et le soleil de son trône de feu ?

« Jamais ! l'homme puissant l'a dit dans sa colère,  
O précurseurs vers lui trop tôt venus ;  
Vous boirez des bannis long tems la coupe amère  
Et périrez sous des cieux inconnus.

« Non jamais ! — A ces mots on voit trembler sa lyre.  
Sous les doigts du vieux barde un son plaintif expire,  
Le chantre pleurait.  
Quoi ! sous ses cheveux blancs a-t-il des pleurs encore  
Lui qui passa peut-être une si rude aurore,  
Pour tant souffrir le génie est donc fait ?

III.

Mais la nuit sur les flots jetait ses voiles sombres.  
Les bannis sont entrés, comme de pâles ombres,  
Dans leurs noirs cachots.

Nuls cris joyeux d'enfans, nuls sourires de femmes,  
Comme autrefois chez eux n'ont rafraîchi leurs ames ;  
C'est le silence des tombeaux.

F. X. G.

### UN PORTRAIT DE FEMME.

Dernièrement je me trouvais dans le salon de Mme d'H... et je considérais attentivement le portrait d'un jeune et jolie personne, peint par Rigaud, ce peintre si élégant, si vrai et dont le pinceau habile savait si délicatement saisir toutes les nuances et toutes les expressions. Je le regardais donc, d'abord parce que ce tableau me paraissait fort beau comme œuvre d'art, parce que le faire large du maître s'y faisait partout reconnaître, et que les étoffes des vêtements avaient ces cassures soyeuses franchement accusées, et dont les mille reflets jaillissaient cependant comme les écailles d'un serpent au soleil ; et puis parce qu'il n'y avait pas cette vaniteuse exagération dont je parlais tout à l'heure, parce que le velours, l'or, les diamans et les pierreries ne ruisselaient pas de droite et de gauche, sous les pieds et sur la tête, parce qu'il y avait une louable simplicité d'ajustemens bien sentie, bien posée, qui accusait un goût exquis et sûr ; et puis encore, faut-il vous le dire, parce qu'il y avait dans ce beau visage de jeune fille calme et brun, une expression particulière de vigueur et d'é-

nergie qui me remuait au cœur. Les traits toutefois avaient une expression douce et sensible, pleine d'âme, et les yeux, dont le regard à demi voilé par de longs cils luisans tombait lentement devant elle, avaient une langueur douloureuse et passive que semblait démentir le reste de sa physionomie. — D'une main elle tient un buste presque achevé, et de l'autre le ciseau qui vient de tailler le marbre.

Je me faisais mille réflexions en regardant cette peinture, et sans me rendre compte à moi-même de l'intérêt que j'y attachais, je cherchais à deviner quelle pouvait être la pensée dominante de cette belle et noble figure. Je restai long-tems, sans doute, dans la contemplation de ce portrait, car je n'ai aucun souvenir de la conversation qui se tenait dans le salon, à côté de moi. Tout le monde était parti sans que je m'en fusse aperçu, et la maîtresse de la maison, s'approchant de moi, me dit :

— Vous regardez bien attentivement ce portrait.  
Je tournai la tête et fus tout étonné de me trouver seul. Je dirai même confus.

— Je vous demande pardon de mon indiscretion, madame, répondis-je, mais le peintre a fait là un admirable tableau.

— C'est le portrait de Mlle de Flauville.

— Mlle de Flauville était une bien belle personne, madame.

— Et bien malheureuse aussi.

— Malheureuse ! interrompis-je, en regardant avec étonnement la personne qui me parlait ; j'en avais le pressentiment, et dans ce regard, si calme et si tranquille qu'il paraisse être, j'avais deviné une langueur mélancolique qui tient de la souffrance.

— Comment, reprit Mme d'A..., vous n'avez jamais entendu parler de cette histoire.

— Non, madame, jamais, et je vous avoue que j'ai maintenant le plus grand désir de la connaître.

— C'est une histoire bien triste et bien profondément douloureuse ; je vais néanmoins essayer de satisfaire votre curiosité.

Nous nous assimes, moi de manière à pouvoir de temps en temps jeter les yeux sur ce portrait, Mme d'H... auprès de la cheminée.

C'était à l'époque de la régence ; le marquis et la marquise de Flauville, habitaient presque toute l'année leur château de Flauville, en Bourgogne ; ils avaient deux filles, Claire et Cécile ; Claire, dont il est inutile que je vous fasse le portrait, puisque c'est elle qui est devant vos yeux ; et Cécile, la cadette, douce et blonde enfant, exilée presque au sortir du berceau du bonheur et du sein de sa famille pour entrer dans un couvent où devaient s'écouler une à une les plus belles années de sa jeunesse ; car vous devez sans doute savoir que c'était alors un usage établi, que les filles cadettes restassent au couvent jusqu'au mariage de leurs sœurs aînées, époque à laquelle elles en sortaient pour se marier à leur tour ; c'était un usage injuste et méchant, qui tuait ainsi, par l'isolement, l'existence d'une seconde fille, comme si Dieu n'avait pas laissé dans la vie, entre chaque sillon qu'il a tracé pour chaque créature humaine, une place assez large pour qu'elles puissent marcher à l'aise sans se couder. — Cécile donc était au couvent et sa sœur Claire de Flauville, belle comme vous la voyez, jeune, grande et énergique, se livrait à toutes les joies et tous les plaisirs d'une existence riche et brillante ; à la cour elle était accueillie avec une faveur particulière et fêtée de tous ; dans les bals, c'était la plus brillante, la plus animée ; dans les chasses, la plus intrépide amazone, les hommes même avaient peine à la suivre et tremblaient à la voir franchir comme elle le faisait, tous les obstacles qui se trouvaient sur son chemin ; il semblait y avoir dans le cœur de cette femme tout le courage et toute la force d'un homme.

A fort proche distance du château de Flauville était situé un autre château appartenant au marquis d'Alaincourt. Depuis long-tems, la famille d'Alaincourt était liée d'étroite amitié avec celle des Flauville ; aussi, depuis long-tems, une union était projetée par les chefs des deux familles, entre Ludovic d'Alaincourt, fils du marquis, et Mlle Claire de

Flauville ; c'était un de ces mariages arrangés et décidés à l'avance, dans lesquels les deux contractans ne peuvent rien ; aussi le jeune Ludovic d'Alaincourt, dit à son père, lorsqu'il lui parla de cette union depuis long-temps projetée.

—Mon père, Mlle Claire de Flauville est pleine d'esprit, de grâce et de distinction ; je rends, plus qu'aucun autre, justice à toutes ses qualités ; mais je ne sais pour quoi, je ne me sens pas vers elle ce sentiment d'attraction que l'on doit involontairement éprouver pour celle que, devant Dieu et devant les hommes, on prend pour compagne de sa vie entière.

—Ce sont des idées de jeune homme, mon fils, répartit le comte dont la voix, d'affectueuse qu'elle était, devint tout à coup sévère. Détrompez-vous, il n'est pas nécessaire d'avoir pour sa femme une de ces passions frénétiques dont vous parlez les romans de nos jours ; loin de donner le bonheur, ces sentimens extrêmes sont la source souvent de terribles désespoirs et de malheurs irréparables.—Croyez-moi, mon fils, croyez-en ma vieille expérience qui a vu bien des événemens s'agiter autour d'elle, ce qui rend la vie calme et tranquille, la rend heureuse pour une épouse, pour celle qui doit être la mère de nos enfans ; c'est une de ces affections profondes, sincères, intimes, nullement fondées sur cette fougue tumultueuse des sens si vite refroidie et usée, mais appuyée sur l'estime et sur les qualités si précieuses d'une âme noble et digne.—L'amour, c'est l'amitié de la jeunesse ; l'amitié, c'est l'amour de l'âge mûr. Mlle Claire de Flauville est digne de notre alliance sous tous les rapports ; sa famille est illustre et bien vue à la cour ; sa fortune est au moins aussi considérable que la nôtre. Quand à son extérieur, il vous est impossible de ne pas en convenir vous-même, c'est une jeune et jolie personne remplie de talens, de grâce, qui mérite tous vos hommages, et beaucoup qui vous valent briguerait l'honneur d'obtenir sa main ;—d'ailleurs, il y a une raison qui seule suffirait à fixer votre indécision, c'est que cette alliance est depuis votre enfance projetée entre nos deux familles, et ni l'une ni l'autre ne pourra y renoncer sans un éclat fâcheux.

Le comte prononça ces paroles d'un ton si sec, si grave et si ferme à la fois, que Ludovic d'Alaincourt vit bien que toutes ses observations seraient inutiles et qu'elles ne serviraient qu'à irriter son père ; aussi baissa-t-il la tête sans répondre, en signe d'assentiment et d'obéissance.

—C'est bien, mon fils, lui dit-il en lui prenant la main, vous vous en rapportez à votre père du soin de veiller sur votre avenir, et vous faites bien ; car nul ne vous aime plus tendrement que lui, et toutes ses pensées se rattachent à votre bonheur.

Ludovic serra affectueusement la main de son père ;—celui-ci alla à la cheminée et sonna.

—Que l'on mette les chevaux à la voiture, dit-il au domestique qui entra ;—puis, se retournant vers son fils, il ajouta : Tu vas m'accompagner chez le marquis de Flauville, n'est-ce pas ?

—Oui, mon père.

Et le comte sortit.

Après tout, se dit Ludovic lorsqu'il fut seul, Mlle Claire de Flauville est une jolie personne, et puisque mon père le veut absolument, je l'épouserai. Cependant, j'aurais mieux aimé qu'elle montât moins bien à cheval, et qu'elle excellât moins dans tous les exercices qui appartiennent bien plus à l'homme qu'à la femme.—Il pensait ainsi, car il n'avait aucun autre amour dans le cœur, et qu'au résumé, tous les hommages qui entouraient en tous lieux Mlle de Flauville, flattaient son amour-propre.

Il se rendit donc avec son père au château de Flauville ; Mlle Claire était dans le salon lorsque tous deux y entrèrent ; sans doute qu'elle avait aussi été prévenue des projets d'alliance entre les deux familles, car lorsque Ludovic d'Alaincourt vint lui adresser la parole, elle lui répondit presque en tremblant, et une rougeur subite colora ses traits. Cet embarras plut extrêmement au jeune homme qui s'assit auprès d'elle, et engagea une conversation sur les plaisirs que Mlle de Flauville se promettait pour l'hiver. Claire, revenue de son premier trouble, fut gaie, spirituelle, pleine de tact et de bons sens.—Pendant ce temps, le marquis de Flauville et le comte d'Alaincourt avaient tous deux quitté le salon. Une heure se passa ainsi, après laquelle le comte d'Alaincourt et son fils quittèrent le château.

Le marquis de Flauville, dont je ne vous ai pas encore parlé, était un homme d'une soixantaine d'années, mais d'une noble et verte vieillesse ; il n'avait rien de ce qui la rend pour les autres maussade et morose. Habitué dès sa plus tendre enfance à la vie élégante de la cour, il avait toujours conservé cette recherche exquise de manières et ce ton de galanterie, peut-être un peu fade, qui marqua l'époque de la régence ; mais, sous ce costume de cour dont on l'avait habillé dès sa plus tendre enfance, il y avait une tête ferme et capable, un cœur net et droit, une âme noble comme son blason.—La marquise était un de ces types assez ordinaires ; elle n'était pas d'une grande beauté, mais elle était élégante de visage et de port ; elle avait ce que la beauté ne donne

pas, une grande distinction qu'elle conservait dans son esprit. Pour ceux qui ne la connaissaient pas, elle devait paraître raide, froide et sèche, peut-être même fière et orgueilleuse, car elle aimait peu à se lier, ne parlait presque jamais en public, et conservait à l'excès ce que l'on était convenu d'appeler alors une dignité extérieure qui la faisait beaucoup ressembler à ces grands portraits de famille dont chacun se plait actuellement à orner ses salons Louis XV ; mais, pour ses amis et ses amies, c'est à dire pour les personnes qu'elle voyait tous les jours dans son intérieur, ce n'était plus la même femme, elle perdait comme par enchantement ce cachet de hauteur, d'ampleur nobiliaire, elle devenait affable et aimable. Quoique la marquise eut passé les quarante-cinq ans, elle avait conservé sans rien en perdre les habitudes de cour ; son extérieur, en prenant les traits caractéristiques de l'âge mûr, avait conservé toute l'élégance de la jeunesse.

Maintenant que je vous ai esquissé à peu près ces deux portraits et que vous connaissez autant que moi le marquis et la marquise de Flauville, je vais reprendre mon récit au moment où le comte d'Alaincourt et son fils venaient de quitter le château.—Le marquis s'approcha de sa fille d'un air moitié malin, moitié radieux, et lui dit en lui frappant amicalement sur l'épaule :

—Mlle Claire, tout est terminé.

Dans l'expression que mit le marquis à prononcer cette phrase, il était facile de deviner que Claire de Flauville était enchantée de ce mariage et qu'elle éprouvait un tendre sentiment pour son futur époux.

Il n'y avait rien que de très simple et de très explicable dans cette affection dont les racines touchaient aux premières années de sa vie.

Depuis long-temps les deux familles étaient unies d'étroite amitié, et à la naissance de Claire et de Ludovic, le projet de mariage qui allait s'accomplir avait été arrêté ; élevée dans cette pensée avec Ludovic, la jeune fille s'y était attachée à l'insu d'elle-même ; ignorante de cette violence de nos premières impressions, elle s'était laissée aller à ce penchant qui la dominait, et son père et sa mère, qui n'avaient pas été sans s'en apercevoir, trouvèrent au contraire dans cette affection naissante un heureux présage pour l'avenir de leur fille ; aussi, loin de chercher à l'en détourner, ils l'affermirent pour ainsi dire dans ce penchant.—Claire, enfin, aimait Ludovic d'Alaincourt, et lorsque le cœur de la jeune fille vint prendre la place du cœur de l'enfant, elle sentit combien était profondément entré dans son âme ce sentiment intime avec lequel on avait bercé les premières années de sa vie ; d'abord elle n'osa pas se rendre compte à elle-même de ce qu'elle éprouvait, mais peu à peu la vérité se dévoila, et en même temps qu'elle comprit qu'il y avait d'autres affections que celle d'une fille pour sa mère ou d'une sœur pour sa sœur, elle devina qu'elle aimait, comment elle avait aimé, combien elle aimait.

Oh ! ce dut être, ne trouvez-vous pas, une bien charmante confiance que celle de ce cœur si jeune, si aimant, si crédule à toutes ses croyances, si confiant dans toutes ses impressions. Aussi sa mère était heureuse du bonheur sans nuages qui rayonnait sur le front de sa fille ; elle l'embrassa tendrement.

Ma mère, lui dit alors Claire, oui, je suis bien heureuse, le plus cher de mes vœux va enfin s'accomplir. Avec une mère, on n'a pas de secret ; on lui confie comme à Dieu toutes les pensées de son cœur, toutes les joies de son âme, mais pour que je sois entièrement heureuse, pour qu'aucune tristesse ne vienne se mêler à ces jours de fête, que ma sœur Cécile soit auprès de moi.

—Tu le sais, Claire, Cécile, comme ta sœur cadette, ne doit sortir du couvent qu'après ton mariage.

—Oui, ma mère, je le sais ; c'est un usage bien cruel et bien injuste. Ne vous semble-t-il pas que, dans les moments de bonheur comme dans ceux où l'on souffre, on sent le besoin d'être entouré des personnes que l'on aime et qui vous aiment, heureux, pour qu'elles partagent votre bonheur, malheureux, pour qu'elles vous consolent. Cette pauvre Cécile, je suis sûre que dans ce triste couvent où elle est enfermée elle compte, dans sa solitude et dans son isolement, les heures qui s'écoulent. Ma mère, ma bonne mère, je t'en prie, laisse-la sortir, et toutes deux nous vous embrasserons bien, et vous aurez à côté de vous, à vos genoux, à vos pieds, vos deux enfans que vous bénirez.

La marquise resta quelques instans sans répondre : elle était visiblement émue ; elle serra sur son cœur sa fille et l'embrassa à deux reprises, puis la regardant avec une expression de joie maternelle qui rayonnait sur tous les traits de son visage.

—Eh bien ! ma Claire, dit-elle, oui, je le veux bien, Cécile sortira de son couvent pour assister à ton mariage.

—Oh ! merci, merci, ma bonne mère, dit Claire en frappant dans ses mains avec une joie enfantine, je vais lui écrire tout de suite cette heureuse nouvelle,—combien elle sera contente.

Parlant ainsi, elle alla à une table et se mit à écrire, disant à haute voix chaque mot qu'elle écrivait, tant elle avait besoin d'épancher au dehors les élans de son bonheur.

—Ma bonne Cécile, je me marie avec M. Ludovic d'Alaincourt, tu sais bien, dont je t'ai si souvent parlé. Ma mère a consenti à ce que tu sortisses pour assister à mon mariage. Viens vite..., viens vite, je t'attends, je t'embrasse.—Oh ! je suis bien heureuse.

—Ta sœur CLAIRE.

La lettre fut immédiatement envoyée, et le lendemain on allait se mettre à table pour déjeuner, lorsque Cécile entra. Claire lui sauta au cou, et on parla tout le temps du déjeuner de voiles, de parures, de corbeilles de noces, de velours et de dentelles. C'est une des grandes occupations qui précèdent le mariage. Claire parlait beaucoup ; elle se rappelait des toilettes magnifiques qu'elle avait vues ; et, comme toutes les jeunes filles qui se disent toujours : *J'aurai cela quand je me marierai*, elle les racontait dans ses plus minutieux détails d'élégance et de coquetterie. Cécile ouvrait de grands yeux et écoutait avec avidité le récit de toutes ces belles et brillantes choses dont elle entendait parler pour la première fois, et à peine si elle osait parler, la pauvre et chère enfant, craignant d'entendre au moindre mot la voix sévère de la supérieure.

Cécile, je crois vous l'avoir dit, était blonde ; elle formait un contraste frappant avec sa sœur ; ce n'était plus cette nature forte, énergique, brûlante, animée, dont les yeux lançaient des éclairs. Elle était assez pâle ; sa peau blanche conservait, dans certaines parties, cette transparence si fine qui laisse aisément deviner le réseau bleuâtre des veines ; son regard était calme et limpide, presque triste ; mais cette tristesse, on sentait qu'elle ne provenait pas d'une douleur, que c'était une de ces vagues empreintes qu'une âme indéfinie donne au visage ; sa bouche était petite, ses lèvres minces et roses se plissaient gracieusement quand elle souriait, et laissaient entrevoir deux rangées de dents blanches et limpides ; ses longs cheveux blonds, qui tombaient en boucles sur son cou et effleuraient ses épaules, laissaient à cette suave et blanche figure de jeune fille ce cachet de calme et de divine sérénité que Raphaël donnait à ses vierges. Enfin elle devait ressembler à un ange, la jeune Cécile, quand elle priait agenouillée au milieu de ses compagnes.

La journée se passa dans des causeries sans fin, et le lendemain le marquis d'Alaincourt vint au château avec son fils. —Quand la voiture du marquis vint devant le perron, Claire se pencha à l'oreille de sa sœur et lui dit tout bas : —C'est lui ! — puis elle regarda le jeune Ludovic descendre de la voiture, et attendit avec bien de l'impatience qu'un domestique vint la prévenir de se rendre au salon.—Son cœur, battait de joie ; et au moment d'entrer elle tremblait si fort, qu'elle fut forcée de s'arrêter sur le seuil de la porte.—C'est qu'elle aimait pour la première fois ; c'est que toutes les forces de son âme s'étaient concentrées dans cet amour, et que, dans le bonheur comme dans les larmes, le cœur tremble et fait presque souffrir.

Toutes deux entrèrent, Ludovic d'Alaincourt alla au-devant de Mlle Claire et lui tendit la main ; mais au moment de lui adresser quelques paroles, il s'arrêta, regardant Cécile. Claire comprit ce mouvement, car elle se détournait à moitié, et elle dit en souriant :—C'est Cécile, ma sœur, que je vous présente, M. Ludovic.

Ludovic s'inclina, et après avoir prononcé quelques paroles insignifiantes, il retourna à la cheminée contre laquelle il était adossé, à l'entrée des deux jeunes personnes.—La conversation ne tarda pas à devenir générale ; le marquis d'Alaincourt qui, par habitude et par manie, avait toujours en poche ou en tête quelques petites historiettes de haut et de bas lieu, se mit à raconter tout ce qu'il savait et croyait savoir ; le marquis et la marquise de Flauville écoutaient sérieusement, par habitude aussi, peut-être même un peu par goût ; Claire était distraite et Cécile inspirée et presque étonnée. Pour Ludovic, il eût été difficile de dire ce qu'il était véritablement ou ce qu'il paraissait être ; tantôt on eût cru qu'il prêtait grande attention à la conversation ; tantôt, au contraire, il semblait renfermé dans des réflexions intérieures, et ses yeux allaient alternativement de Claire à Cécile et de Cécile à Claire.

Ainsi se passa la soirée. Quand le marquis d'Alaincourt fut sorti avec son fils, Claire et Cécile montèrent dans leur chambre, et là se mirent à deviser ensemble. Ce fut une bien charmante conversation que celle de ces deux jeunes filles, toutes deux appuyées au chevet de leur lit, et éclairées par l'incertain reflet d'une seule lumière ; leurs deux cœurs s'entrouvrirent joyeusement à de douces confidences : Claire avait des élans fougueux et énergiques de bonheur et de joie ; Cécile était calme et ses paroles étaient timides comme celles d'un enfant.

Le lendemain, il devait y avoir une promenade à cheval, dans les bois qui entouraient le château de Flauville ; le marquis d'Alaincourt et son fils étaient de la partie. Aussi, dès le matin, Claire s'occupa de son habit de cheval ; elle l'ar-

rangea avec une coquetterie particulière ; sa veste de velours vert faisait admirablement ressortir sa taille souple et élégante. Il fut décidé que Cécile se promènerait en calèche.

A une heure, on partit ; le temps était magnifique, l'air pur et calme. Claire animait son cheval du fouet et de la main : excellente et hardie cavalière, elle le maniait admirablement, et plus l'animal fougueux bondissait écumant et machait le sol sous ses pieds, plus elle semblait insouciant et inattentive, faisant siffler sa cravache, ou s'amusant à frapper en passant les feuilles qui pendaient agitées aux branches des arbres. Cécile tremblait à la voir ainsi s'élançant à travers les allées, et chaque fois que Claire se rapprochait de la calèche, elle lui criait d'une voix émue et tremblante : "Ma sœur, je t'en supplie, ne galoppe pas si vite ; tu me fais peur : ce cheval t'emportera."

Et Claire lui faisait en souriant un signe de la main et s'éloignait plus rapide que le vent.

Bientôt le marquis d'Alaincourt et son fils arrivèrent ; tous deux étaient à cheval. Ludovic, après avoir complimenté Claire sur sa bonne grâce à cheval, sur l'habileté avec laquelle elle maniait le cheval, vint saluer Mlle Cécile et se tint pendant près d'un quart d'heure penché à la portière.

— Ne vous croyez pas plus long-temps forcé de rester auprès d'une petite pensionnaire, lui dit enfin Cécile, car votre promenade serait ainsi peu agréable.

Ludovic allait répondre, lorsque Cécile ajouta : Voici Claire qui vous attend, et son cheval s'impatiente. Mon Dieu ! comme il se cabre... il me fait bien peur. Allez vite, Monsieur, allez vite.

Ludovic ne put maîtriser un mouvement involontaire de mauvaise humeur, qui passa comme un éclair sur les traits de son visage. Il salua respectueusement Mlle Cécile de Flauville et tourna bride.— Quelques minutes après, il partit au galop avec Mlle Claire.

— Oh ! mon Dieu ! dit Cécile en les voyant s'éloigner, malheur, il arrivera quelque malheur.

Et elle suivit des yeux les deux chevaux qui s'éloignaient, aussi loin que son regard put les suivre.— Quand donc, pensa-t-elle, oserai-je monter à cheval comme ma sœur ?

BARON DE BAZANCOURT.

(La suite au prochain numéro.)

## L'INSTITUT.

QUEBEC, SAMEDI. 6 MARS 1841.

L'encouragement que le public a bien voulu donner au JOURNAL DES ETUDIANS nous permet d'étendre le cadre de ce journal qui paraîtra à compter de ce jour sous le nom de L'INSTITUT, format folio, tous les Samedis, au même prix modique de SEPT SCHELLINGS ET DEMI par an. Les derniers arrivages nous ont mis en possession des publications que nous avions demandées d'Europe, et l'une d'elles va nous fournir les moyens de consacrer spécialement une partie de cette feuille aux arts et aux sciences. Nous republierons régulièrement les procédés des Académies Européennes, ou au moins un abrégé des matières les plus importantes qui auront occupé leur attention ; ce qui ne pourra manquer d'intéresser une classe nombreuse de nos lecteurs, et de remplir un vide qui se fait sentir dans les journaux de ce pays.

Dans cette partie utile, nous mettrons en première ligne les travaux des Sociétés Scientifiques et Littéraires de ce pays, et nous les solliciterons de nous faire parvenir ou du moins de nous permettre de publier une analyse de leurs procédés.

L'industrie et les arts mécaniques occuperont aussi une grande place dans notre feuille, d'autant que l'on est plus à même de profiter immédiatement de leurs avantages en en faisant l'application dans les différents arts que l'on cultive ici.

Nous continuerons de nous occuper de Littérature et donnerons aussi un précis de nouvelles. Le choix des morceaux littéraires sera fait avec soin, et toujours dans un but moral et éclairé.

Nous osons croire que les améliorations que nous faisons en ce moment, nous procureront une augmentation dans la liste de nos abonnés, et nous avons pris sur nous de faire parvenir en premier numéro de L'INSTITUT à tous ceux qui avaient souscrit au Journal des Familles, et à beaucoup d'autres personnes qui ne se trouvent pas sur cette liste, pensant que comme nous nous étions très rapprochés du plan de ce journal, elles voudraient bien nous favoriser de leur encouragement.

Nous les prions s'ils ne désirent pas s'abonner, nous signifier leur intention en nous renvoyant notre publication.

On espère que notre jeunesse de toutes les classes si belle, si avide de connaissances, comme elle vient d'en donner un éclatant témoignage, dans l'initiative qu'elle a prise à l'occasion de L'INSTITUT VATTÉMARE, s'empressera de soutenir cette feuille, publiée plus dans son intérêt que dans celui d'aucune autre section de la société. C'est le haut et honorable appel qu'elle a fait de l'Institut qui nous a suggéré l'idée de donner ce nom à notre Journal, et nous espérons qu'elle mettra autant d'empressement à le faire réussir que nous tâcherons de le rendre l'image du premier et de remplir les désirs de cette noble jeunesse dans laquelle nous avons tant d'espérance.

Par un oubli bien involontaire, nous avons omis d'annoncer au public, que J. CREMAZIER, écuyer, avocat, de cette ville, se propose sous peu de publier un traité qu'il intitule "Le Droit Criminel Anglais," traduit de Blackstone, Chitty, Russell et autres criminalistes célèbres d'Angleterre. L'ouvrage contiendra environ 800 pages 8vo. et sera publié en trois livraisons, à raison de dix chelins chacune. Les souscriptions seront reçues à Québec, aux librairies de MM. Fréchette et cie. Cary et cie. et à la bourse.

Connaissant la réputation de ce Monsieur, nous sommes persuadés que la liste des souscriptions doit être déjà remplie, ou que du moins elle ne peut tarder de l'être.

On voit par le *Courrier des Etats-Unis* du 27 Février dernier, que le Révérend FORBIX JANSON Evêque de Nancy, a du prêcher à l'Eglise St. Pierre (*Barclay street*) Dimanche, le 28 Février.

### GRANDE ASSEMBLÉE PUBLIQUE.

On pourrait presque dire que la population entière de la ville s'est portée Mardi à l'Assemblée qui a eu lieu pour considérer s'il était à propos d'adopter les plans de Mr. VATTÉMARE. La vaste salle des séances de la Chambre d'Assemblée était remplie d'une foule pressée, ainsi que la galerie, et des centaines de personnes ont été obligées de s'en retourner, n'ayant pu se procurer de places, au nombre desquelles nous sommes fâché d'apprendre qu'il se trouvait beaucoup de Dames, car quoiqu'on eût donné ordre de laisser libre pour les Dames le passage de la garde-robe dans la salle, et une partie des banquettes, la foule devint, dès l'heure fixée, si grande, si pressée, qu'il n'y eut pas moyen de l'empêcher d'encombrer le passage et de faire irruption dans l'endroit réservé aux Dames.

Jamais empressement, jamais enthousiasme, jamais unanimité pareils ne s'étaient vus parmi notre population sans distinctions de classes, d'origine, et de sexe même : un grand nombre de Dames honorèrent et ornèrent de leur présence l'Assemblée de Mardi au soir. Qui douterait après cela du succès de la noble entreprise en contemplation ?

Nous ne pouvons publier pour aujourd'hui que les Résolutions qui ont été adoptées, espérant pouvoir dans notre prochaine feuille publier un précis des discours qui ont été prononcés, entre autres un brillant exposé par M. VATTÉMARE de ses travaux et de ses succès dans la poursuite de son système. Les autres Orateurs furent Mr. le Maire, qui en sa qualité de président expliqua le but de l'Assemblée, et MM. Morin, Neilson, Lundy, Vanfelson et E. Parent, moteurs de résolutions.

Il n'est pas besoin de parler des applaudissements, des acclamations, surtout lorsque la parole des orateurs avait trait à M. VATTÉMARE, et aux avantages de son système. On en peut juger dans une réunion de 2 à 3000 personnes, animées du plus chaleureux enthousiasme.

Ci-suivent les résolutions :—

Sur motion de A. N. Morin, écuyer, secondée par le Dr. Bardy.

Résolu.—Que c'est avec orgueil et avec plaisir que nous avons vu la Jeunesse de cette ville prendre l'initiative dans la poursuite d'une entreprise propre à favoriser puissamment son avancement intellectuel, et hâter l'époque où ce pays prendra place parmi les peuples les plus avancés dans le sentier des arts, des sciences et de la civilisation.

Sur motion du Dr. Douglas, secondée par M. Murray.

Résolu.—Que le système d'échange de livres, d'objets d'arts et de science, imaginé par M. Vattémare, est une des idées les plus utiles, les plus fécondes en heureux résultats qui aient jamais été conçues pour le bonheur et l'avancement de l'humanité ; propre au moyen des relations scientifiques qu'elle établira entre tous les peuples, à faire naître et à raviver les sentiments de bienveillance qui doivent exister entre eux pour leur avantage mutuel.

Sur motion de Mr. Vanfelson, secondée par Mr. Chambers. Résolu.—Que la Cité de Québec, une des plus anciennes villes de cet hémisphère, ne saurait hésiter un instant à prendre les mesures nécessaires pour entrer dans la grande et avantageuse association scientifique formée par les efforts méritoires du célèbre philanthrope qui se trouve maintenant au milieu de nous.

Sur motion de Mr. G. B. Faribault, secondée par Mr. John Fraser.

Résolu.—Que le Conseil de Ville de cette Cité soit prié de se charger de prendre en main les mesures propres à réaliser les vues de cette assemblée, avec l'assurance que les citoyens de cette ville contribueront volontiers aux moyens pécuniaires nécessaires à l'accomplissement de ces vues, et que le président de cette assemblée soit prié de communiquer les procédés de cette assemblée au Conseil de Ville de cette Cité.

Sur motion de l'honorable John Neilson, secondée par Mr. Henry Atkinson.

Résolu.—Qu'il entre dans les vues et les espérances de cette assemblée, que l'établissement à être formé en cette ville pour répondre au plan de Mr. Vattémare, ne soit pas seulement un lieu de dépôt pour livres, instruments, objets d'art et de science, mais qu'ausi-tôt que les circonstances le permettront, on y attachera aussi l'enseignement dans les différentes branches des connaissances humaines, surtout au moyen de cours gratuits, pour l'avantage des classes peu fortunées, et hors des heures de travail.

Sur motion de Mr. Etienne Parent, secondée par Mr. N. Aubin.

Résolu.—Qu'un comité soit nommé pour exprimer, s'il est nécessaire, les sentiments et les vues des citoyens de cette ville dans le cours des conférences ou discussions sur les détails des mesures à être adoptées afin de mettre à exécution les intentions de cette assemblée, et que les Messieurs qui ont proposé et secondé les résolutions de cette assemblée, ainsi que le Président et le Secrétaire composant le dit comité, avec pouvoir de s'adjointre un nombre de citoyens des différentes parties de cette cité ne devant pas être moindre de vingt-cinq.

Sur motion du révérend Mr. Lundy, secondée par Mr. L. Massue.

Résolu.—Que cette assemblée ajoute un vote de remerciements aux nombreux témoignages de reconnaissance dont Mr. Vattémare a été l'objet dans tous les pays où il a travaillé à introduire son heureux système, en attendant que le monde entier lui donne une marque de gratitude digne de tout le bien qu'il aura fait aux hommes.

Sur motion du Dr. Bardy, secondée par Mr. J. N. Bossé.

Résolu.—Que nous joignons nos remerciements à ceux de l'Assemblée de Vendredi dernier, et à la Société Littéraire et Historique de Québec, à l'Institut des Artistes et aux propriétaires de la Bibliothèque de Québec, pour la généreuse disposition qu'ils ont apportée de faire tout en leur pouvoir pour secondier les vœux de leurs concitoyens à l'égard de la grande œuvre qui nous occupe ; et que nous espérons que les conférences qui vont avoir lieu entre leurs députations et celle du conseil de ville auront un heureux résultat.

Sur motion de L. Massue, écuyer, secondée par Ed. Burroughs, écuyer.

Résolu.—Qu'il soit voté des remerciements à l'honorable Edouard Caron, notre digne Maire, pour l'habileté avec laquelle il a présidé cette assemblée.

W. B. LINDSAY, Secrétaire.

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Le bateau à vapeur le *Britannia*, parti de Liverpool le 4 Février nous a apporté nos liasses d'Europe, dont nous avons fait le résumé de nouvelles qui suit :—

ANGLETERRE.—La Reine a ouvert le parlement le 26 Janvier, par un discours dans lequel Sa Majesté annonce qu'elle avait conclu un traité de pacification du Levant avec l'Autriche, la Prusse, la Russie ou la Turquie. Que les mesures en exécution de ce traité, contre Méhémet-Ali ont été couronnées d'un succès complet.—Qu'il eût été envoyé une force navale ou militaire pour demander réparation des torts causés à quelques uns de ses sujets, et nommé en même temps des plénipotentiaires pour traiter sur ces matières avec le gouvernement Chinois, et que ces plénipotentiaires étaient d'après les derniers rapports en négociation avec ce gouvernement.—Que l'Espagne et le Portugal entre lesquels il s'était élevé des difficultés au sujet de la navigation du Douro, avaient accepté sa médiation.—Qu'elle a conclu des traités pour la suppression de la traite des nègres avec les républiques Argentine et d'Haïti ; et enfin qu'il sera soumis des mesures au parlement relatives à l'administration de la justice et aux lois des pauvres.

On a remarqué l'omission du nom de la France dans ce discours ; mais les deux chambres n'ayant point le ministère, ont témoigné beaucoup de bienveillance pour ce pays, et le désir de cultiver son amitié.

On n'avait pas reçu de nouvelles plus récentes de la Chine. Le froid avait été extrêmement sévère en Angleterre et sur le continent de l'Europe. Plusieurs personnes avaient été gelées à mort à Londres.

FRANCE.—Fortifications de Paris.—Les discussions sur cette mesure ont été très longues et très vives et n'étaient pas finies aux dernières dates.

Dans la séance du 1er février, la discussion générale a été close, et la discussion des articles a commencé. Après quelques observations du Général Paixhans, l'article 1er du projet de loi du gouvernement, approuvé par la commission, a été mis aux voix par assis et levé, et voté par une forte majorité. Cet article est conçu comme il suit : "Une somme de 140,000,000 de francs est spécialement consacrée aux travaux des fortifications de Paris.

Art. 2.—Les travaux comprendront, 1o. Une ligne d'enceinte continue, embrassant les deux côtés de la Seine, bastionnée et terrassée, avec dix mètres d'escarpement recouverts de maçonnerie. 2o. Des travaux extérieurs casematés."

Le premier paragraphe de cet article et le second ont été adoptés à une grande majorité, après quelques mots de réponse faite par le rapporteur de la commission contre les divers amendements proposés par l'opposition.

On lit dans le *Moniteur* de Paris :

"Le 12 janvier, un des officiers du Sultan a quitté Constantinople pour Alexandrie, porteur d'un firman par lequel Sa Hautesse accorde officiellement à Mehemet-Ali la possession héréditaire de l'Egypte.

"Le 11 du même mois, Mehemet-Ali avait rendu la flotte turque."

ESPAGNE ET PORTUGAL.—Les lettres et les journaux de Lisbonne annoncent que la dangereuse question de la navigation du Douro peut être considérée comme pacifiquement résolue, autant du moins que cela dépend du Portugal. Malgré le mauvais vouloir des membres de l'opposition de la chambre des députés, lesquels se sont absentés dans l'espoir de rendre les délibérations impossibles, les divers articles du traité réclamé par l'Espagne ont été discutés et adoptés le 16 janvier. Le correspondant du *London Chronicle* écrit cependant, que la paix est loin d'être assurée parce que le gouvernement espagnol veut la guerre, et en a besoin pour faire diversion aux dissensions civiles ; il ne tardera pas à trouver un nouveau prétexte pour ressusciter les difficultés qui viennent d'être écartées.

EMPRUNT DE 450 MILLIONS.—On lit dans le *Sicel* :

"Le 19 janvier, le ministre des finances a présenté à la chambre un projet de loi relatif à un emprunt de 450 millions, qui doivent être appliqués aux travaux des Ponts et Chaussées et des départements de la guerre et de la marine, jusqu'à l'année 1848.

Le *Courrier Français* du 1er février annonce que le ministère a ratifié le traité Buenos-Ayres.

La Gazette de France et plusieurs autres Journaux ont été saisis à Paris pour avoir publié des lettres attribuées à Louis Philippe ; elles seraient de 1829 et 1830. Ces journaux sont poursuivis pour crime de faux et pour offense envers le Roi. On trouve dans les lettres de 1830, qui auraient été écrites à Taleyrand, ces paroles :—

"En thèse générale, ma résolution la plus sincère et la plus ferme est de maintenir inviolables tous les traités qui ont été conclus depuis quinze ans entre les puissances de l'Europe et la France. Quant à ce qui concerne l'occupation d'Alger, j'ai des motifs plus particuliers et plus puissants encore pour remplir fidèlement les engagements que ma famille a pris envers la Grande-Bretagne. . . .

"N'est-ce pas assez pour les cabinets de Vienne et de Pétersbourg, et peuvent-ils ignorer le danger qui a existé pour la Russie dans les plans et le système de défense adoptés par les Polonais sous le Prince Adam, et peuvent-ils vouloir oublier combien ils nous sont redevables, à nous qui avons été les seuls et puissants moteurs des mesures qui ont paralysé ces plans, neutralisé ce système, et réalisé les prophéties de Sébastiani.

SWITZER.—Des troubles ont éclaté dans les cantons de Soleure et d'Argovie qui venaient d'être dotés de constitutions libérales. Les insurgés appuyés par le parti aristocratique et les moines ont été défaits, et les monastères supprimés.

### Agents.

Montréal.—Mr. F. CING-MARS.

Rivière du Loup.—Mr. LEON CARON.

Trois-Rivières.—Mr. LS. GARCEAU.

St. Michel.—B. POULIOT, Écuyer.

Kamouraska.—A. DUPERRÉ, Écuyer.

Les personnes qui désiraient se charger de l'agence de ce Journal dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

### ANNONCES.

A VENDRE OU A LOUER, cette superbe propriété, rue St-Olivier, ci devant la résidence de Mr. Remi Quirouet ; s'adresser au sousigné ANT. A. PARENT, Notaire. Québec, 7 Mars 1841.

### Leçons de Piano Forte

à être données à domicile, aux prix les plus modérés.—S'adresser à ce bureau. Québec, 7 Mars, 1841.

DES RECHERCHES ayant été faites avec l'intermédiaire du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, par les amis de Mr. PATRICK DELMOUR, que l'on suppose avoir perdu la vie durant les insurrections en Canada, pour information relative à l'état de ses affaires ; on prie toute personne qui pourrait posséder quelque information à ce sujet, de vouloir bien les communiquer à ce Bureau, pour les transmettre aux parties qu'elles concernent.

Par Ordre, T. C. MURDOCH,

Secrétaire en Chef.

Maison du Gouvernement, }

Montréal, 15 Janvier, 1841.

A être publié dans la Gazette Officielle et autres journaux, durant l'espace de deux semaines.

Le sousigné informe respectueusement le public que son imprimerie renfermant un matériel assez considérable, il peut confier les ouvrages suivants, au plus court avis, dans l'une ou l'autre langue :—Affiches, grandes et petites ; Livres, Pamphlets et Brochures de tout format et de toute grosseur ; Catalogues, Factures, Circulaires, Cartes pour invitation aux funérailles, Cartes de visites, Blancs pour les Avocats, et les cours de justice, et pour les études de notaires, etc., etc.

J. V. DELORME.

Québec, 7 Mars 1841.

## SCIENCES.

## Société Littéraire et Historique de Québec.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1841.

L'honorable A. W. Cochran lut la suite d'un écrit, sur les côtes du Labrador, par Mr. Robertson. Ce papier qui renferme des données et des informations intéressantes avait été communiqué à la Société, par Mr. le Dr. Morrin.

L'honorable W. Sheppard lut ensuite quelques notes sur le *Menobranchus lateralis*, reptile habitant les eaux du St. Laurent. Ce reptile possédant un double organe respiratoire, peut vivre également dans l'eau et hors de l'eau. Dans cet écrit Mr. S. nous informe, que, dans l'automne 1839, son fils trouva trois de ces reptiles près ou vis-à-vis Woodfield, (résidence de Mr. Sheppard). L'un avait huit pouces de longueur, les deux autres environ 6. Le *M. l.* est décrit et figuré par le Dr. Harlan, dans les transactions du Lycée de New-York.

Le Dr. G. M. Douglas fit ensuite la lecture d'un papier sur l'histoire naturelle de l'Ours noir (*Ursus Americanus*) démontrant par l'anatomie les différences qui existent entre cet animal et l'ours noir commun de l'Europe, la faculté d'hibernation qu'il possède en commun avec plusieurs oiseaux et quadrupèdes de ce continent. Il signale aussi le singulier fait suivant, savoir : que des tribus parlant différentes langues et bien distantes les unes des autres sous le rapport géographique, (les habitants de la Laponie et du Kamtschatka, par exemple) observent les mêmes cérémonies, soit avant, soit après la chasse de cet animal et que ces peuplades lui portent les mêmes sentiments de respect et de vénération.

SÉANCE DU 20 FÉV. 1841.

Donation par le Dr. Kelly, R. N. de 32 Nos. du *Nautical Magazine*.

Lecture par le Rév. Dr. Wilkie d'un papier, sur l'importance d'un système général d'Education pour le Canada.

N. B. Nous espérons pouvoir obtenir sous peu la permission de traduire et publier ces écrits intéressants.

## ACADÉMIE DES SCIENCES DE BRUXELLES.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1840.

PHYSIQUE : *Télégraphes électriques*.—M. Quetelet entretient l'Académie des expériences que M. Wheatstone vient de faire à l'Observatoire royal de Bruxelles, au moyen des nouveaux télégraphes électriques de son invention. Ces appareils, beaucoup plus simples que ceux que M. Wheatstone avait imaginés d'abord, transmettent les signaux avec la rapidité de la pensée, puisque, dans l'espace d'une seconde, ils pourraient faire six à sept fois le tour du globe. D'une autre part, leur volume est si peu considérable, que l'appareil qui donne les signaux, celui qui les reçoit, et la pile galvanique qui fournit la force motrice, peuvent être renfermés sans peine dans une caisse de moins d'un demi-mètre cube ; et leur prix ne s'élève pas au-delà de 25 livres sterling (1). Deux cadran circulaires, placés aux deux stations extrêmes, et mis en rapport au moyen de deux fils conducteurs isolés que l'on enférme, pour les grandes distances, dans de petits tubes de fer, portent les diverses lettres de l'alphabet. En amenant successivement les lettres devant un indicateur, au moyen du cadran d'où partent les signaux, on fait que ces mêmes lettres se reproduisent instantanément devant un indicateur semblable sur le cadran où les signaux sont reçus. Trentes lettres au moins peuvent être transmises par minute ; de manière que l'on fait immédiatement la lecture des mots.

Lorsque les signaux vont être transmis, on a soin, pour appeler, dans la station opposée, l'attention des personnes qui doivent faire les lectures, de faire sonner un timbre ou *alarme*. M. Wheatstone a trouvé un moyen très ingénieux pour faire sonner à volonté même la cloche la plus forte. Si le fil conducteur vient à se rompre, il fait reconnaître, par un appareil très simple, l'endroit où la rupture a eu lieu, lors même que le fil se trouverait caché sous le sol. Une longue expérience lui a fourni toutes les ressources nécessaires pour parer aux inconvénients qui peuvent résulter de l'établissement de ces télégraphes, lesquels, du reste, fonctionnent déjà en Angleterre depuis plusieurs années, sur des étendues plus ou moins longues de chemins de fer.

M. Quetelet regrette de ne pouvoir entrer dans le détail de la construction la plus intime de ces instruments, pour ne pas nuire à l'auteur dans la propriété de son invention ; du reste, M. Wheatstone a bien voulu promettre de donner lui-même sous peu les renseignements les plus circonstanciés à cet égard.

M. Quetelet dit que l'auteur a trouvé le moyen de transmettre les signaux entre l'Angleterre et la Belgique, malgré l'obstacle de la mer. Son voyage se rattachait en partie à cette importante opération, qui mettrait l'Angleterre en rapport immédiat avec tout le continent.

Sous le point de vue scientifique, les résultats qu'on peut recueillir des télégraphes électriques de M. Wheatstone sont immenses. Ainsi, pour les localités par où passera la ligne télégraphique, la détermination des longitudes, l'une des opérations les plus délicates de l'astronomie pratique, n'offrira plus la moindre difficulté. D'une autre part, d'après une disposition particulière, une pendule peut donner l'heure à toute une maison, à toute une ville, même à tout un pays ; les pendules auxiliaires qui marquent les heures, les minutes, les secondes aux mêmes instants que la pendule régulatrice, ne se composent que d'un simple cadran ; aussi M. Wheatstone les nomme *squelettes de pendules*, et il estime leur prix à une ou deux livres sterling. L'auteur compte aussi employer ses procédés pour mesurer, avec une précision qu'il croit pouvoir porter à un centième de seconde, la vitesse des projectiles.

M. Crahay montre à l'Académie une médaille qu'il a produite par l'action de l'électricité, et au moyen des procédés

(1) Un appareil complet sera bientôt placé sur le chemin de fer de Liège, pour donner les signaux à la montée près de Liège.

dés de M. Jacobi. L'appareil extrêmement simple qu'il a employé à cet effet est celui du physicien russe, modifié par M. Melsen de Maestricht.—*L'Institut*.

## ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE DU 11 JANVIER.

PHYSIQUE.—*Sur les mouvements singuliers du camphre à la surface des liquides. Image microscopique des phénomènes de notre système planétaire dans un verre d'eau*.—M. Dutrochet a continué dans cette séance l'exposition de ses nouvelles expériences sur les mouvements du camphre et ceux qui s'effectuent dans les canaux de plusieurs plantes. En attendant que l'auteur ait achevé la communication de ses volumineux mémoires, nous nous bornerons pour le présent à signaler une particularité fort curieuse qu'a découverte ici cet habile et patient expérimentateur.

Voici le fait : Qu'on laisse tomber un petit fragment de camphre dans un peu d'eau tenant en suspension quelques parcelles d'argile, on voit bientôt celles-ci s'animer d'un double mouvement simultané, l'un de rotation sur elles-mêmes, l'autre de translation giratoire elliptique autour du fragment de camphre, de manière à s'en rapprocher et à s'en éloigner successivement, comme font les planètes dans leurs orbites immenses autour du soleil. Ce singulier phénomène dynamique ne peut être bien observé qu'à l'aide du microscope.

TOXICOLOGIE.—*Négation de l'arsenic dit normal dans les os*.—Nous avons récemment enregistré dans nos colonnes le fait consolant avancé par MM. Flandin et Danger, de l'absence de toute trace d'arsenic dans les chairs des individus auxquels cette substance, pendant leur vie, est restée complètement étrangère. Ces expérimentateurs annoncent aujourd'hui les mêmes résultats quant aux os, et même quant au terreau des cimetières.

Ces matières, analysées avec soin, donnent bien avec l'appareil de Marsh des taches arsenicales en apparence, mais où il est toujours impossible de démontrer la présence réelle de l'arsenic ; tandis que cette démonstration ne manque jamais dans les cas où l'on a mêlé aux matières la fraction la plus minime de la substance vénéneuse. La conclusion de cette note est qu'on ne peut prononcer sur la nature des taches obtenues avec l'appareil de Marsh, qu'autant qu'on a préalablement brûté en vases clos le gaz qui les produit, et que les résultats de cette combustion donnent indéfiniment les mêmes taches.—*Le Siècle*.

UNE VARIANTE DE PROVERBE,  
OU  
LES PRÉSENTS ONT TORT.

On se rappelle qu'à l'une des dernières séances de la chambre, M. Thiers a fait à sa façon une histoire du siège de Gènes, laquelle histoire a été contredite par M. Soult qui était à ce siège. M. Thiers ayant maintenu, malgré la dénégation de M. Soult, son récit tel qu'il l'avait fait, il en est résulté, au sortir de la séance, une explication entre ces deux hommes d'état, à peu près dans les termes suivants :

M. SOULT.—Je vous dis, M. Thiers, que les choses ne se sont point passées comme cela au siège de Gènes.

M. THIERS.—Vous vous trompez, M. Soult.

M. SOULT.—Eh que diable, monsieur ! moi qui y-z-étais, je puis le savoir mieux que vous qui n'y-z-étiez pas.

M. THIERS.—Que vous êtes dans l'erreur, et quel préjugé vous soutenez là !

M. SOULT.—Ah ça, voudriez-vous par hasard me prouver que vous, qui étiez alors-t-un obscur moutard, vous devez savoir ce qui se passait z-à Gènes mieux que moi qui y commandais en ma qualité d'*illustre épée*... car j'étais déjà-t-une *illustre épée*.

M. THIERS.—C'est précisément ce que je veux prouver !

M. SOULT.—Me prendriez-vous pour un jobard, pour un membre de la Gauche dynastique ?

M. THIERS.—Écoutez... En général, quand on a été témoin d'un événement, et surtout quand on y a pris une part aussi active, je dois même ajouter aussi brillante que vous l'avez fait au siège de Gènes...

M. SOULT, *modestement*.—Jusqu'à-là vous avez raison ; je ne peux nier que j'y aie pris une part des plus brillantes.

M. THIERS.—À la guerre, dans tous les pays, vous avez toujours pris une part énorme... Je dis donc que, lorsqu'on a été soi-même acteur dans un événement, on n'a pas, vis-à-vis de cet événement, le degré d'impartialité, la placidité d'esprit nécessaire pour le bien juger, et pour l'envisager dans son ensemble et sous toutes ses faces. On a, en dépit de soi, des préoccupations personnelles ; on n'a vu le plus souvent qu'un coin du tableau, et on se passionne pour ce qu'on a vu, peut-être même pour ce qu'on croit avoir vu ; on n'écoute plus les informations des autres, on se butte à ses propres souvenirs. On est, en un mot, partie, et par conséquent on ne peut plus être juge.

M. SOULT.—Vous m'entortillez ça de façon-z-à ce que je n'y comprends goutte.

M. THIERS.—Celui, au contraire, qui n'a rien vu de l'événement, qui n'en est pas même contemporain et qui par suite le regarde dans le passé sans prévention, celui-là est bien mieux en position de savoir. D'abord aucun intérêt personnel, aucune animosité, aucune passion ne trouble son regard ; puis il entend tous les dire et les contrôle tous, et voyant à distance, il embrasse mieux l'ensemble.—Parlez à tous les auteurs, et ils conviendront qu'ils connaissent leur livre ou leur pièce beaucoup moins que le lecteur qui le parcourt ou que le spectateur qui la voit représenter. Ainsi, mon cher Soult, vous êtes beaucoup plus expert sur mon *Histoire de la Révolution* que vous avez lue...

M. SOULT.—Je ne l'ai pas lue.

M. THIERS.—Ca n'y fait rien... Vous êtes beaucoup plus expert, dis-je, que moi qui l'ai faite. De même, vous qui l'avez fait, vous connaissez beaucoup moins que moi qui l'ai étudié, le siège de Gènes.

M. SOULT.—Je ne sais pas que répondre ; mais-t-à coup sûr si je le savais je répondrais.

M. THIERS.—Vous vous trompez : il n'y a rien à répliquer à cela : c'est de la logique pure, c'est de l'exactitude philosophique. Et d'ailleurs comment connaîtrez-vous bien le siège de Gènes ? vous avez fait dans la défense de cette place des prodiges de valeur...

M. SOULT, *rougissant*.—Oh ! vous me flattez, mon cher Thiers... Il ne faut pas-t-exagérer comme ça. J'y ai-z-été tout simplement-z-héroïque.

M. THIERS.—Pour faire une si belle défense, vous avez dû y vivre constamment dans la tourmente et comme dans la tempête, commandant des sorties, dirigeant des charges, toujours à cheval, ou absorbé dans les méditations du cabinet. Comment, au milieu de cette existence agitée, auriez-vous pu tout examiner avec la froideur nécessaire ? Sans cesse au cœur du péril, vous avez été enveloppé d'un nuage de poudre, on ne distingue pas bien précisément les objets à travers la fumée. Bref, permettez à ma rude franchise de vous dire que vous avez été à Gènes un trop grand, un trop admirable, un trop sublime guerrier pour avoir pu être un bon observateur.

M. SOULT.—Je commence à croire que vous pourriez bien-z-avoir raison. D'ailleurs si c'est de la logique et de la philosophie, je n'y entends rien de rien, moi qui n'ai fait mes études que pour être tambour.

M. THIERS.—Rapportez-vous-en à moi.

M. SOULT.—Ah ça ! puisqu'il est convenu, quoique ça me paraisse drôle, que vous savez mieux que moi ce qui s'est passé-z-à Gènes, dites-moi-z-un peu ce que j'y ai vu, z-ou plutôt ce que je devrais-t-y avoir vu.

M. THIERS.—Voici : A l'abri de la double enceinte...

M. SOULT.—D'abord je vous arrête-là : c'est-z un des points de notre dissentiment. Il n'y avait qu'une enceinte à Gènes... Je l'ai vu, de mes yeux vu, comme je vous vois... Et que diable, monsieur ! l'agitation, la fumée de la poudre et tout le bataclan ne m'auraient point-z-empêché de voir deux enceintes dans une ville que j'ai défendue, si réellement il y en avait-z-ou deux. Il n'y avait qu'une enceinte... je ne sors pas de là.

M. THIERS. Au contraire maréchal, vous en êtes sorti, et bravement et glorieusement. Je veux faire allusion par là à cette admirable sortie contre les 120,000 assiégés, quand Miollis fut laissé dans la ville. C'est votre plus beau titre d'immortalité.

M. SOULT.—Non, vous allez toujours trop loin, mon cher Thiers. C'est-z un titre fort beau, j'en conviens ; mais j'en ai de plus beaux encore.

M. THIERS.—C'est une erreur, maréchal, de croire qu'il n'y a à Gènes qu'une enceinte, parce que vous n'en avez vu qu'une. Si vous n'en avez vu qu'une, j'ose dire au contraire que c'est une raison pour qu'il y en eût deux.

M. SOULT.—C'est-z un peu fort cela, par exemple !

M. THIERS. Et j'ose prouver par les lois de la physique. Il est universellement reconnu, puisqu'on en a fait un proverbe, que la peur double les objets. N'est-ce pas vrai ?

M. SOULT.—Oui.

M. THIERS.—Or le courage est le contraire de la peur, vous ne le niez pas.

M. SOULT.—C'est-z-incontestable.

M. THIERS.—Donc le courage doit produire l'effet diamétralement opposé. Si la peur fait voir double là où il y a simple, le courage doit, par un effet contraire, faire voir simple là où il y a double. Or, comme il est incontestable que vous avez montré dans ce siège, je ne dis pas seulement du courage, mais une valeur étourdissante et surhumaine, vous avez dû voir une seule enceinte là où il y en avait deux, de même que si, par impossible, vous aviez eu peur, vous auriez vu quatre enceintes. Que vous disiez qu'il n'y a qu'une enceinte à Gènes, c'est tout naturel ; mais je ne permettrais à nul autre de le soutenir devant moi, car en cela il attaquerait indirectement votre noble courage, votre merveilleuse vaillance.

M. SOULT.—Ma foi, je me rends à vos raisons qui sont-z-excellentes. D'ailleurs, si c'est de la physique, comme vous dites, je m'en remets z-à vous, n'ayant point-z-étudié dans la partie.

M. THIERS.—Je vous dirai ensuite que votre armée...

M. SOULT.—Non, en voilà-t-assez. Quant aux choses générales, vous m'avez convaincu ; mais je voudrais que vous me contassiez un acte particulier-z-à moi, un fait personnel, pour juger jusqu'à quel point les avantages que votre position vous donne, à vous absent, vous font connaître les moindres détails mieux que moi présent.

M. THIERS.—C'est facile. Il y avait, dans le musée de Gènes, de magnifiques tableaux des plus grands maîtres, mais qu'on avait laissés se détériorer dans le délabrement le plus complet. Vous les avez fait restaurer et encadrer à vos frais pour les laisser à la ville de Gènes à titre d'hommage.

M. SOULT.—Vous m'étonnez !... Et vous en êtes bien sûr ?

M. THIERS.—Pardieu, c'est avéré, et je compte en parler dans mon *Histoire de l'Empire*.

M. SOULT.—En ce cas je vous rends les armes : il est sûr et certain que vous savez mieux que moi ce que j'ai fait-z-à Gènes. Si je ne me suis point-z-aperçu de cet acte, c'est sans doute aussi l'effet de l'agitation-z-et de la poudre.

M. THIERS.—N'en doutez pas. Un fait, je vous le répète, n'est bien connu que par ceux qui sont en dehors de lui et qui ne le voient qu'à distance.

M. SOULT.—C'est pour cela sans doute que la cour citoyenne croit-z-avoir le droit-z-exclusif de parler-t-avec intelligence et de définir sainement la révolution de juillet.—*Le Charivari*.

## CONDITIONS.

CE JOURNAL se publie hebdomadairement, No. 18, rue St. Jean, Haute-ville, le SAMEDI. L'abonnement est de quinze sous par mois, ou 72. Gr. par année, payable par trimestre. Les frais de poste se monteront à cinq sous par année.

Les annonces sont insérées aux prix et conditions des autres établissements de cette ville.